



Comment annulé un bail à deux jours de la signature? paschaconcept

Par **pascha concept**, le **06/07/2010** à **16:31**

Bonjour,

j ai voulu prendre un appartement à la location avec mon ami et malheureusement mon ami m'a laisser tomber à la derniere minute.

j ai demander à l'agence d annuler le bail et de me rendre mes cheques de caution car je n avais pas les moyen d assumé toute seul la prise de l apprt en plus l agence ne m a pas donné les clés

aujourd huit ils les ont encaissé et ils ne veulent pas me les rendre à cause de cet histoire je me retrouve interdits bancaire!!

alors que dois je faire merci pour votre aide d avance.pascha concept

Par **jeetendra**, le **06/07/2010** à **16:52**

Bonjour, il n'existe pas de [fluo]rétractation pour un bail locatif[/fluo], vous etes engagé au meme titre que votre ami pour la location, à moins d'un arrangement à l'amiable avec le bailleur ou son représentant c'est mal engagé pour vous.

Essayez de trouver si possible quelqu'un d'autre qui accepterait de reprendre avec l'accord du bailleur le logement en question, courage à vous, cordialement.